

PLAFONDS DE RESSOURCES Attribution 2022

Secteur géographique : zone 3

A comparer avec le Revenu Fiscal de Référence 2020

		1 - P.L.U.S.	2 - P.L.A. Intégration	3 - P.L.S. (plafond P.L.U.S. + 30%)	4 - P.L.I. Financés de 1996 à février 2001	5 - P.L.I. Financés de mars 2001 à juillet 2004 (+ 50 % du plafond P.L.U.S.)
1 personne	Seule	21 139	11 626	27 481	25 654	31 449
2 personnes	ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages, ou une pers. seule en situation de handicap	28 231	16 939	36 700	35 915	41 997
3 personnes	ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou jeune ménage sans enfant et jusqu'à 55 ans à deux (mariés, concubins, PACS) ou 2 pers. dont au moins une en situation de handicap	33 949	20 370	44 134	43 611	50 505
4 personnes	ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 pers. dont au moins une en situation de handicap	40 985	22 665	53 281	52 590	60 972
5 personnes	ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 pers. dont au moins une en situation de handicap	48 214	26 519	62 678	59 004	71 727
6 personnes	ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 pers. dont au moins une en situation de handicap	54 338	29 886	70 639	65 417	80 837
Par personne supplémentaire		6 061	3 333	7 879	6 413	9 017

P.L.I.	3 - H.S.A.
4 - avant mars 2001	26-GERO ETXEA
	38-HARANEDER
	43-LE HAMEAU DES FONTAINES
5 - entre mars 2001 et juillet 2004	289-RESIDENCE LE MARQUIS